

DIRECTION DE LA COMMUNICATION SERVICE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseil de quartier Bellevue – Meudon-sur-Seine Réunion de travail #7 du mercredi 7 juin 2023

Élus : Pierre GENTILHOMME et Fabian FOUILLET, conseillers municipaux Vice-présidents du Conseil de quartier.

Responsables administratifs:

Ville de Meudon : Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Isabelle BÉREND-SCHILTZ, directrice de la communication. Projet Paul Houette : Pierre-Alain BOUCHETARD, Architecte, Marie-Eve BOUVIER, Société publique locale Seine Ouest Aménagement.

PÔLE INTERGÉNÉRATIONS PAUL HOUETTE

Guillemette MATHIEU présente M. BOUCHETARD, architecte lauréat du concours pour ce projet. Pierre-Alain BOUCHETARD explique qu'il a imaginé l'architecture de ce pôle intergénérationnel de Bellevue comme une maison de quartier, une maison dans le quartier en s'appuyant sur les belles qualités du patrimoine végétal existant (slide 1).

La volonté d'imaginer une construction qui soit la plus verte et la plus intégrée possible, à l'échelle du quartier, est illustrée par différentes références : maison de Manet à Bellevue, maisons dessinées par Jean Prouvé dans les années 40. (slide 3)

Le système constructif sur pilotis, proposé par Pierre-Alain BOUCHETARD, est hérité de Jean Prouvé : il présente l'avantage de préserver le patrimoine végétal existant et conserver la richesse du sol (aucune de fondations en béton).

Ce type d'implantation modulaire permet d'être proche des arbres, sans toucher leur système racinaire, à l'instar de la crèche du jardin du Luxembourg (Djuric Tardio Architectes). La terrasse de plain-pied sera l'opportunité de prolonger les activités à l'extérieur, notamment pour la salle de motricité des enfants. (slide 4)

Pour intégrer le bâtiment dans le contexte urbain alentour, la forme de l'architecture joue avec des distorsions pour conserver les arbres. C'est le tilleul qui a par exemple généré l'articulation entre les deux parties du bâtiment.

En outre, cette articulation des bâtiments prend en compte la géométrie en présence sur le site. Elle évite les vis-à-vis avec les maisons voisines. Dans le même esprit, le toit à doubles pans, imaginé pour s'intégrer dans le patrimoine bâti, pour offre des possibilités d'éclairage zénithal pour la salle du premier étage, puisqu'elle est en surplomb des clôtures.

Depuis la rue, le volume de la salle polyvalente annonce l'équipement, tout en étant légèrement en retrait derrière un écran végétal constitué d'arbres. (slide 9)

Ce système constructif en portique offre une vraie flexibilité aux espace qui permet, grâce aux cloisons modulaires, de s'adapter aux différents besoins. A l'étage, la salle polyvalente est articulée en deux espaces.

Avantage non négligeable de ce parti-pris architectural - structure métallique habillée de bois – réside dans la préfabrication des éléments en ateliers. Seul le montage sera réalisé sur place : cela réduira les nuisances par rapport à un chantier de construction traditionnel. Le moins de béton possible sera utilisé.

Un participant s'interroge sur les pilotis qui éviteront de faire des fondations. De combien surélèvent t'ils la construction ? Sont-ils compatibles avec l'accessibilité PMR ? L'architecte répond que, s'agissant d'un bâtiment recevant du public, les normes PMR s'imposent nécessairement. Le terrain étant en déclivité, les pilotis seront quasiment au ras du sol d'un côté.

Une autre conseillère se félicite qu'un lieu d'activité pour petits et grands, accessible à pieds, en poussette ou en vélo puisse enfin voir le jour à Bellevue, car L'Avant Seine est trop loin. Elle regrette d'avoir été invectivée par un autre conseiller, lors d'une précédente réunion, après avoir exprimé son point de vue sur le projet.

Une conseillère demande quel sera l'impact sur circulation automobile à l'échelle du quartier. L'offre d'activités sera destinée aux riverains de Bellevue, en proximité. L'équipement ne drainera donc pas un fort trafic automobile.

RETOUR SUR LES PRECEDENTS ATELIERS

Suite à l'atelier de travail sur la végétalisation de la place Tony de Graaff, les conseillers de quartiers sont informés qu'un certain nombre de leurs propositions sont prises en compte par la Direction de l'environnement et intégrées au projet (espace aromatique, renforcement du stationnement vélo, panneau pédagogique végétal ...)

Les constats et suggestions des conseillers pour l'aménagement de la rue Hélène Loiret ont bien été notées par le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat. A ce stade, la Ville n'a pas de visibilité sur l'échéance de mise en œuvre du projet.

STATIONNEMENT

Le Conseil de quartier, invité à étudier différents scénarios d'extension du stationnement payant à Bellevue, s'était prononcé en faveur d'une zone rouge rue Marcel Allégot et d'une zone orange dans les rues adjacentes autour du marché, afin de permettre aux riverains de bénéficier du stationnement résidents. C'est l'inverse qui a été mis en œuvre par Grand Paris Seine Ouest et, comme on pouvait s'y attendre, un certain nombre de riverains se sont plaints.

Le Conseil de quartier soutient donc la demande de modification, portée par la Ville, auprès de GPSO.

QUESTIONS - ECHANGES

Selon plusieurs Conseillers, il y a actuellement pas mal d'inquiétudes dans le quartier sur le projet CNRS, notamment la rumeur de l'arrivée d'un tunnelier, relayée par des commerçants. Si

globalement les habitants et les commerçants sont contents du projet qui va amener du dynamisme dans le quartier, ils regrettent le déficit de communication sur ce chantier. Habituellement, il y a le nom d'un contact sur la palissade de chantier et des informations. Le sujet est noté par les élus municipaux.

Une conseillère évoque l'initiative de deux jeunes filles qui font des opérations de ramassage de mégots sur un itinéraire emprunté par les salariés des entreprises de Meudon sur Seine (jusqu'à 1500 à chaque fois). Elle relaye leur demande l'installer de cendriers supplémentaires avec collecte et recyclage des mégots. Le sujet est noté pour une mise en relation directe avec la Direction de l'environnement.

Un conseiller nous signale l'absence de la lettre « R » sur le portail du Potager du Dauphin. Le remplacement de la lettre est prévu par les services techniques de la Ville. Il signale également un square rue de Paris qui n'est plus fermé par la Mairie et la présence de personnes qui y trainent le soir. Après avoir interrogé les services, il s'avère que ce square n'a jamais été fermé par la Ville. Une vigilance particulière sera toutefois apportée pour éviter les attroupements nocturnes.

RETOURS SUR LA FETE DU SAMEDI 3 JUIN

Suite à la fête de quartier organisée le 3 juin à l'initiative du Conseil de quartier, les conseillers sont dans l'ensemble très satisfaits et ont été agréablement surpris par cette fête de quartier, aussi bien par l'emplacement que par le nombre de Meudonnais qui ont répondu présents.

POINT POSITIFS	POINTS A AMÉLIORER	PROCESSUS D'ELABORATION DE LA FETE	PARTICIPATION
 Le lieu sécurisant Les horaires, très adaptés pour les familles Les rencontres avec les habitants du quartier L'aspect intergénérationnel de l'événement Le Stand des Conseils de quartier La variété des stands 	 Prévoir plus d'activités pour les adultes Prolonger la fête le soir pour les adultes L'absence du programme sur les supports de communication Le refaire chaque année! 	90% des participants sont satisfaits par la façon dont le projet de fête de quartier s'est construit	 75% des conseillers été présents sur le stand du Conseil de quartier 90% des conseillers ont distribué affiches et flyer 90% des conseillers ont parlé de la fête autour d'eux

ATELIER RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Dans la perspective de l'appel à candidature, à l'automne, pour le renouvellement des Conseils de quartier (période 2024-2026), il est proposé aux Conseillers de formaliser un premier retour d'expérience.

POSITIF	A AMÉLIORER	PERCEPTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	QUE RETIREZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?
 Diversité des sujets L'écoute de la Ville La présence d'intervenants extérieurs et du Maire à certaines réunions Présentation des grands projets dans le quartier 	 La visibilité des conseillers de quartier Prévenir très en amont des dates de réunion Avoir un feedback sur tous les sujets abordés 	 Meilleure compréhension du rôle de la Mairie Meudon permet une vraie implication et une vraie écoute 	 Très satisfait De multiples rencontres avec des interlocuteurs variés Meilleure connaissance de la Ville

AGENDA

La prochaine réunion aura lieu fin septembre. La date sera communiquée courant juillet.

Meudon, le 13 juin 2023



Réunion de travail #7

Bellevue – Meudon-sur-Seine – Mercredi 7 juin 2023

Ordre du jour

19h Introduction par Fabian FOUILLET et Pierre GENTILHOMME

19h45 POINTS D'ACTUALITE

- Présentation du projet architectural de l'équipement Paul Houette
- Stationnement payant Bellevue
- Parking Thalès

20h15 ATELIERS

- Fête de quartier : Échange et questionnaire de satisfaction
- Renouvellement des Conseils de quartier : Qu'est ce qui a marché ?
 Qu'est ce qu'il faut modifier ?

20h40 QUESTIONS/RÉPONSES

RETOURS SUR LES PRÉCÉDENTS ATELIERS

Place Tony de Graaff



Prise en compte de vos propositions :

- Espace aromatique, arbres fruitiers, labyrinthe végétal et panneaux pédagogiques
- Mobilier urbain restreint
- Plus de stationnement vélo

Rue Hélène Loiret



- Demandes notées par Hauts-de-Seine Habitat
- Échanges à venir avec la Ville pour voir comment mettre en œuvre ces propositions



ACTUALITÉS

PÔLE INTERGENERATIONS PAUL HOUETTE

Projet Barre Bouchetard Architecture / ANA Ingénierie :

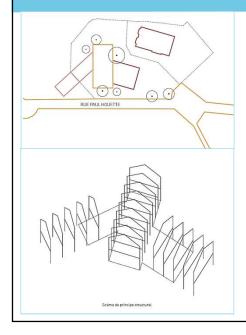
Une maison de quartier

- Composer avec les contraintes urbaines,
- S'appuyer sur les géométries en présence
- Intégrer l'équipement dans son environnement avec une volumétrie mesurée





PÔLE INTERGENERATIONS PAUL HOUETTE



- L'équipement s'annonce depuis l'espace public
- Sa volumétrie est mesurée à l'échelle des maisons voisines
- Le plan en trois volumes conserve les arbres repérés sur le site
- Les espaces extérieurs offres différentes ambiances
- La hauteur du bâtiment limite l'impact sur les sols, afin de conserver la terre végétale du site et la vie du sol.

PÔLE INTERGENERATIONS PAUL HOUETTE





Maison démontable, Jean Prouvé - 1944

Performances environnementales :

- Recours à des matériaux bio-sourcés (bois)
- Panneaux photovoltaïques en toiture
- Travail du confort d'été (Facteur solaire des menuiseries par exemple)

PROJET PAUL HOUETTE



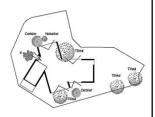




Crèche modulaire au jardin du Luxembourg, Paris Djurio Tardio Architectes - 2019

Performances architecturales:

- Structure modulaire légère en bois et métal sur pilotis
- Articulation de la structure autour de certains arbres intéressants
- Traitement du vis-à-vis par rapport à la terrasse du pavillon mitoyen côté rue



Alima de coorages du paysage

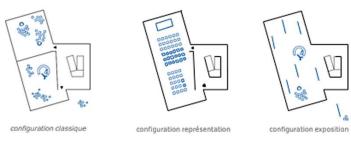
PROJET PAUL HOUETTE

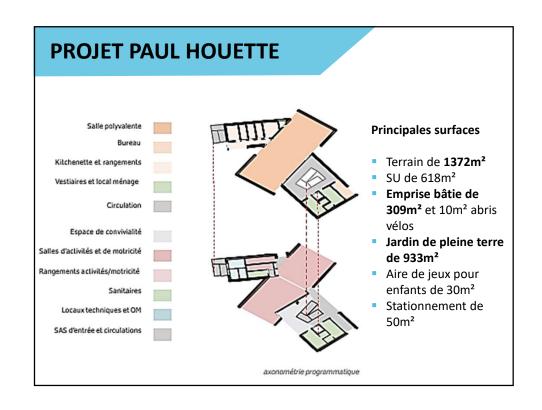
Accueil

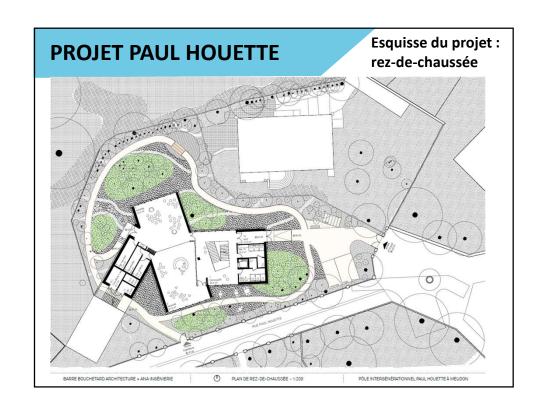
- Premier lieu d'échange et de rencontre
- Espace de convivialité largement ouvert sur l'extérieur.

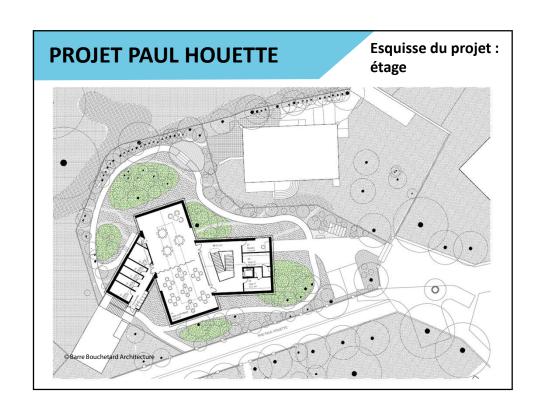
Salles d'activités

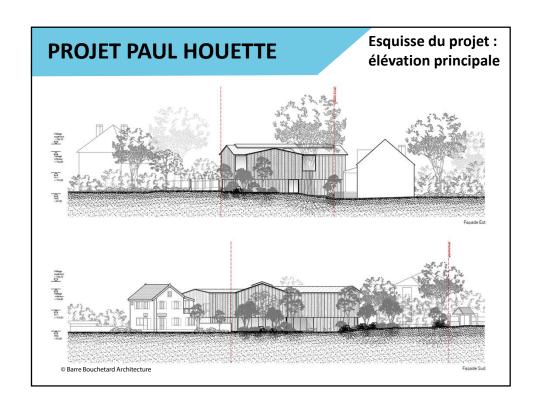
- Terrasse de plain-pied pour prolonger les activités à l'extérieur
- Salle polyvalente sous la charpente, avec deux espaces modulables.
- Ouvertures restreintes sur l'extérieur pour ne pas gêner le voisinage

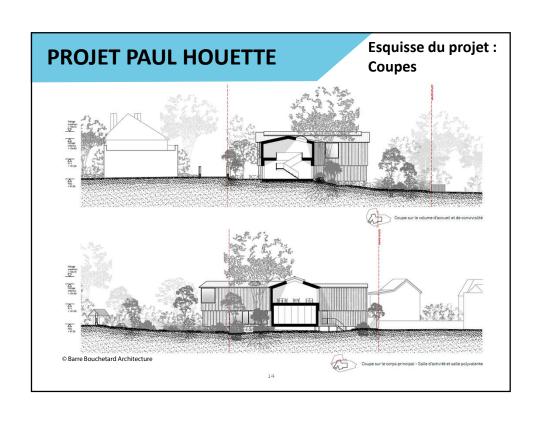












PÔLE INTERGENERATIONS PAUL HOUETTE

Parcelle : 1372 m²

Programme : 553 m²

Emprise bâtie : 21 %

Surface de pleine terre : 68 %



Planning prévisionnel :

- Etudes:
 12 mois (juin 2023 à juin 2024
- Consultation entreprises:
 3 mois
 (juillet à sept. 2024
- Travaux / Livraison :
 14 mois
 (sept. 2024 à oct. 2025)

STATIONNEMENT

Objectif: favoriser la rotation dans la zone commerçante



En **zone rouge** depuis fin 2022 :

- rue de Vélizy,
- rue Pierre Wacquant
- une partie de la rue Albert de Mun

STATIONNEMENT

Demande des riverains : modification de zonage



Zone rouge

 Rue Marcel Allégot jusqu'à la rue de Vélizy

Zone orange

- Rue Pierre Wacquant
- Rue de Vélizy
- Rue Albert de Mun

PARKING THALÈS

Construction d'un parking provisoire en silo pour les 2 500 salariés de Thalès qui emménagent à Meudon

- 170 places de stationnement
- Accès par la rue de la Verrerie
- Date prévisionnelle de fin des travaux : mi-août 2023
- Permis de construire précaire : la construction devra être démolie au plus tard le 31 /12/2030





ATELIERS



